

# BULLETIN OFFICIEL

DES

## ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCÉANIE

ET DU

PROTECTORAT DES ILES DE LA SOCIÉTÉ ET DÉPENDANCES.

ANNÉE 1867. — N° 12.

### SOMMAIRE.

Numéros.	Pages.
229. Ordonnance du 22 novembre 1867 portant convocation de la haute-cour tahitienne.....	163
230. Arrêté du 4 décembre 1867 autorisant une émission de traites de la somme de 70,672 fr. 09 c. en remboursement des avances faites au service <i>Marine</i> pendant le mois d'octobre 1867.....	164
231. Décision du 12 décembre 1867 fixant les heures d'ouverture des bureaux de l'enregistrement et des domaines.....	165
232. Arrêté du 12 décembre 1867 déterminant les fonctions et les attributions du Résident de Rapa. ....	165
233. Arrêté du 16 décembre 1867 portant versement à la caisse de réserve de l'excédant des recettes sur les dépenses du service Local, Exercice 1866 :.....	165
234. Arrêté du 16 décembre 1867 autorisant un prélèvement de 58,459 fr. 53 c. sur la caisse de réserve pour couvrir l'excédant des dépenses sur les recettes de l'Exercice 1867.....	168
235. Arrêté du 31 décembre 1867 réglant les taxes locales à percevoir pendant l'Exercice 1868.....	169
236 à 254. Nominations, mutations, etc.....	171

N° 229. — *ORDONNANCE du 22 novembre 1867 portant convocation de la haute-cour tahitienne.*

POMARE IV, Reine des Iles de la Société et dépendances, et le Commandant Commissaire Impérial,

Vu l'article 5 de la loi du 28 mars 1866,

ORDONNENT :

La haute-cour tahitienne se réunira le 2 décembre prochain, sur la

BULL. OFF. N° 12.—ANNÉE 1867.